

APPENDICE No 3

A cause de la question de la concurrence, et dans une certaine mesure à cause de la question du coût de la production, tous les fabricants ont fini par ne fabriquer qu'une seule qualité de faux-cols, et en ce faisant, ils sont naturellement plus capables de produire un faux-col à un prix qui sera une meilleure valeur, que s'ils entreprenaient de fabriquer deux ou trois qualités différentes, parce qu'un faux-col est un article qui doit réellement être fabriqué en grandes quantités, afin de pouvoir être vendu au prix actuel. En tant qu'il s'agit de ces fabricants, on a déclaré si je ne me trompe, qu'il n'y avait que deux manufacturiers de faux-cols au Canada. Je parle maintenant des faux-cols empesés, que le consommateur appelle ordinairement des faux-cols de toile.

Q. Bien qu'ils soient fabriqués, comme question de fait, de coton?—R. Absolument. Je ne pense pas qu'il a été fabriqué 100 douzaines de faux-cols sur ce continent au cours des vingt dernières années, avec autre chose que, du coton.

Q. Vous prétendez que l'on a dit qu'il n'y avait que deux manufacturiers?—R. En tant qu'il s'agit des Etats-Unis, la fabrication des faux-cols empesés se fait presque entièrement par deux compagnies aux Etats-Unis, pour une population de 110,000,000. Ce sont notre propre compagnie de Troy, N.Y., et la *George T. Ide and Company*. Il y a deux ou trois autres fabricants de faux-cols, mais leur production est tellement limitée qu'on pourrait réellement ne pas les considérer comme des fabricants de faux-cols empesés, en sorte qu'en tant qu'il s'agit du Canada, avec deux fabricants, pour la population que nous avons ici, contre les Etats-Unis, vous pouvez réaliser que la situation n'est pas désespérée ici.

Q. Est-ce qu'il n'y a que deux fabricants au pays?—R. Je veux dire les fabricants qui vendent aux détaillants. Il y en a trois. Les Converters vendent entièrement aux grossistes et aux soldeurs. Comme question de fait, pour ce qui regarde le commerce des faux-cols empesés, je crois que notre production approuvisionne en très grande partie les marchands de ce genre d'articles.

Q. C'est-à-dire, qu'au Canada de nos jours, la plupart portent des faux-cols fabriqués par la Cluett, Peabody?—R. Les faux-cols empesés. Nous avons à l'heure actuelle environ 5,000 détaillants, qui ont des stocks de nos faux-cols et qui les vendent au Canada. J'aimerais dire au début que notre compagnie a toujours suivi la ligne de conduite du maintien des prix aussi bas que possible, et dès le premier jour où nous avons été en mesure d'expédier des faux-cols de notre fabrique canadienne—alors que nous n'en avions qu'une—aux marchands de ce pays, faits avec exactement les mêmes matières que nous employons dans nos usines américaines. De fait, les matières proviennent de nos usines américaines d'où elles sont importées. Nos faux-cols étaient expédiés dans ces conditions à cette époque, exactement aux mêmes prix aux marchands canadiens qu'aux marchands américains, de nos usines américaines, et ils étaient vendus au consommateur exactement au même prix dans les deux pays.

Q. Quand régnait cet état de choses, monsieur Stewart, en vertu duquel le public canadien payait le même prix pour vos faux-cols que leurs cousins américains? En quelle année cela a-t-il commencé?—R. Cela a commencé dans l'année 1912 et s'est continué jusqu'à la troisième année qui a suivi la déclaration de la guerre.

Q. De 1912 jusqu'en 1917?—R. Oui.

Q. Pendant ces cinq ans, les marchands ont obtenu les faux-cols au même prix?—R. Oui.

Q. Combien y avait-il de grandes compagnies fabriquant alors des faux-cols?—R. Trois.

Q. C'est-à-dire, Williams, Greene & Rome, vous-mêmes et Tooke Brothers?—R. Oui.

Q. Et qu'est-il arrivé alors?—R. Je pourrais dire que lorsque nous avons commencé la fabrication au Canada, nous avons absorbé la douane sur les

[M. F. W. Stewart.]